

Dossier Enquête Publique

Commune de Lons-le-Saunier

PLAN LOCAL D'URBANISME
Projet de modification N°2

2.1 Document graphique
"Avant -Après"

Commune au 1/5000 ème

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal : 12/11/2012

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR	
1ère	modification simplifiée approuvée le 24/06/2013
2ème	modification simplifiée approuvée le 22/12/2014
3ème	modification approuvée le 24/09/2019
4ème	modification simplifiée approuvée le 24/02/2020
5ème	modification simplifiée approuvée le 22/11/2021
2ème modification approuvée par le Conseil Communautaire en date du :	



INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 Vesoul
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiative@orange.fr

Agence de Besançon
Tél : 03.81.83.53.29 -
initiative25@orange.fr

ZONES URBAINES

- UA : Zone urbaine centrale**
 - UAp1 : Secteur de la zone UA, en référence à la ZPPAUP (secteur ZP1)
 - UAp2 : Secteur de la zone UA, en référence à la ZPPAUP (secteur ZP2)
- UB : Zone urbaine intermédiaire**
 - UBp3 : Secteur de la zone UB, en référence à la ZPPAUP (secteur ZP3)
- UC : Zone urbaine périphérique**
 - UCa : Secteur de la zone UC (hauteur inférieure)
 - UCb : Secteur de la zone UC (village neuf)
- UL : Zone d'activités sportives ou de loisirs, ou d'équipements publics ou collectifs**
 - ULp3 : Secteur de la zone UL en référence à la ZPPAUP (secteur ZP3)
- UX : Zone d'activités économiques**
 - UXa : Secteur de la zone UX (zone de Lons-Perrigny)
 - UXb : Secteur de la zone UX (zone en liaison avec le centre de traitement des ordures ménagères)
 - UXc1 : Secteur de la zone UX (réalisation de projets à vocation uniquement commerciale)
 - UXc2 : Secteur de la zone UX (extension ou restauration d'habitat existant)

ZONES A URBANISER

- 1AU et AU : Zone à urbaniser (à court terme et à long terme)**
 - AUp3 : Secteur de la zone AU en référence à la ZPPAUP (secteur ZP3)

ZONES NATURELLES

- N : Zone naturelle ou forestière**
 - Np3 : Secteur de la zone N en référence à la ZPPAUP (secteur ZP3)
 - Nd : Secteur de la zone N, lieu-dit "Les Recons"

- Limite de zone et de secteur
- Espaces Boisés Classés
- Espace Verts Protégés
- Emplacements réservés et numéro d'opération
- Natura2000
- Périmètre de la ZPPAUP comprenant les différents secteurs (ZP1, ZP2, ZP3)
- 3m / 6m Alignement à respecter
- Zones de risque de mouvement de terrain (zone 1 - risque majeur)
- Zones de risque de mouvement de terrain (zone 2 - risque maîtrisable)
- Zone rouge du PPRI de la Vallière
- Zone bleue du PPRI de la Vallière
- Zone d'aléa fort du Solvan
- Zone d'aléa faible du Solvan
- Bande de 25m, implantation en limite séparative des constructions sous condition (cf. Article UB7 du règlement écrit)
- Centre départemental de traitement des ordures ménagères
- ★ Bâtiments réperés au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme dont le changement de destination est autorisé

Modifications (les modifications apparaissent en rouge avec les motifs suivants)

- Suppression de la protection (EVP)
- Nouveaux secteurs soumis à une OAP sectorielle
- Protection pour les commerces situés au rez-de-chaussée
- Voies comportant une protection renforcée du commerce et de l'artisanat
- Voies comportant une protection du commerce et de l'artisanat
- Mise en place d'une OAP densification
- Secteur soumis à une OAP densification
- Modifications des emplacements réservés
- Emplacements réservés créés (cf. tableau des emplacements réservés)
- ✗ Élément supprimé

Número	Bénéficiaire	Nature de l'opération	Superficie
Emplacement réservé P1	Commune	Célestin de veite	275
Emplacement réservé P2	Commune	Procheur d'une centrale d'eau	1014
Emplacement réservé P3	Commune	Célestin de veite	1922
Emplacement réservé P4	Commune	Emplacement de voie	1282
Emplacement réservé P5	Commune	Aménagement d'un carrefour	82
Emplacement réservé P6	Commune	Aménagement d'un carrefour	2106
Emplacement réservé P7	Commune	Emplacement de voie	619
Emplacement réservé P8	Commune	Aménagement d'un carrefour	65
Emplacement réservé P9	Commune	Emplacement de voie	824
Emplacement réservé P10	Commune	Célestin d'un établissement public	2303
Emplacement réservé P11	Commune	Célestin d'un établissement public	84
Emplacement réservé P12	Commune	Célestin d'un établissement public	1206
Emplacement réservé P13	Commune	Emplacement de voie	177
Emplacement réservé P14	Commune	Emplacement de voie	84
Emplacement réservé P15	Commune	Célestin d'une place de stationnement	234
Emplacement réservé P16	Commune	Célestin d'une voie verte	1192
Emplacement réservé P17	Commune	Emplacement de voie	284
Emplacement réservé P18	Commune	Célestin de stationnement deux places et cycles	2376
Emplacement réservé P19	Commune	Célestin de voie	644
Emplacement réservé P20	Commune	Emplacement de voie	65
Emplacement réservé P21	Commune	Emplacement de voie	181
Emplacement réservé P22	Commune	Célestin de voie	303
Emplacement réservé P23	Commune	Célestin d'une place de stationnement	185
Emplacement réservé P24	Commune	Célestin d'un établissement public	202
Emplacement réservé P25	Commune	Aménagement d'habitat	216
Emplacement réservé P26	Commune	Aménagement d'un pôle industriel	1814
Emplacement réservé P27	Commune	Nouveau secteur résidentiel	65
Emplacement réservé P28	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue Boussier	103
Emplacement réservé P29	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal	102
Emplacement réservé P30	Commune	Liaison patinoire PM Frotin - Moulins	114
Emplacement réservé P31	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Solvan	225
Emplacement réservé P32	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	204
Emplacement réservé P33	Commune	Liaison patinoire Mésange - Foyard	108
Emplacement réservé P34	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	217
Emplacement réservé P35	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	81
Emplacement réservé P36	Commune	Parking Cloud	103
Emplacement réservé P37	Commune	Emplacement de voie	238
Emplacement réservé P38	Commune	Emplacement de voie	118
Emplacement réservé P39	Commune	Liaison patinoire générale Solvan	273
Emplacement réservé P40	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P41	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P42	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P43	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P44	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P45	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P46	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P47	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P48	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P49	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P50	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P51	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P52	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P53	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P54	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P55	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101
Emplacement réservé P56	Commune	Liaison patinoire Rue de Maréchal - Rue de la Vallière	101

Emplacements réservés supprimé

Nouveaux emplacements réservés ou adaptés

